



NAO salaires 2020

Soyons fous, 1 jeton de café chacun-e !

Tous les syndicats étaient pourtant très clairs dans leurs revendications : on y trouvait des demandes d'augmentation générale des salaires entre 1 et 5%, une prime Gilet Jaune, la suppression des écarts de rémunérations entre les femmes et les hommes, l'intégration de la part variable dans la rémunération de base, la revalorisation des salaires minimum...

Alors que s'est-il passé ?

La NAO, ce devrait être l'occasion de parler répartition de la richesse, réduction des écarts de rémunérations entre les femmes et les hommes et d'aborder la situation des plus modestes d'entre nous (celles et ceux qui touchent la prime d'activité par exemple).

La direction se félicite souvent du dialogue social de qualité et constructif ! Il semblerait qu'une nouvelle fois c'est « 100% satisfaction » pour BPCE puisque deux syndicats d'accompagnement ont signé l'accord NAO : 0,5%

d'augmentation générale des salaires (alors que l'inflation 2019 prévue est de 1,7%) soit **30 centimes d'euros en moyenne par jour !** L'accord comprend également une enveloppe de 1% de la masse salariale pour les mesures individuelles à la main des employeurs pour ne pas dire « à la tête du collègue ». Pour **SUD-Solidaires**, minauder avec le patronat, c'est mépriser les salarié-es dans leurs efforts. Non à l'aumône. Oui à la répartition équitable des richesses.

Signer cet accord, c'est approuver l'indécente proposition de BPCE et baisser les bras ! Par respect vis à vis des salarié-es, **SUD-Solidaires** n'a pas signé cet accord.

Pour **SUD-Solidaires**, seul le rapport de force permet de décrocher des augmentations de salaires significatives comme l'ont démontré l'an dernier les Gilets Jaunes. Leur mouvement a mis la pression sur le gouvernement qui a fortement incité les directions des Caisses d'épargne au versement d'une prime de 1 000 €.



Si vous voulez du sucre et déguster votre café en terrasse, rejoignez SUD-Solidaires !

Paris, le 18 décembre 2019 / 13-2019

Le bureau national **SUD-Solidaires BPCE** : Jérôme Bonnard – Gabriel Breuillat – Fabien Cloirec – Chrystelle Dechâtre-Bonnard – Jean Feuz – Mélissa Hilaire – Alain Quesne